

SUIVRE L'EXECUTION D'UN MARCHÉ EN APPLICATION DU NOUVEAU CCAG-TRAVAUX - Distanciel

Cette formation aborde tous les aspects du suivi de l'exécution d'un marché en application du nouveau CCAG-Travaux, de sa rédaction à la réception des travaux.

Objectifs opérationnels

- Rédiger un marché de travaux suivant le cadre juridique et réglementaire
- Conduire une démarche de gestion financière des marchés de travaux
- Gérer les délais des marchés de travaux
- Appliquer des mesures coercitives

Public Concerné

- Chefs de projet, responsables et agents des services de l'état en charge de la rédaction et du suivi d'exécution des marchés de travaux
- Chargés d'affaires des entreprises de travaux et chefs de projet de la maîtrise d'oeuvre intervenant dans le contexte des marchés publics

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Travaux exécutés dans le cadre d'un ouvrage public

- Textes juridiques réglementaires
- Nature des travaux et mode de dévolution des marchés
- Modalités de paiement des co-traitants
- Défaillance d'un des co-traitants
- Sous-traitance

Préparation d'un chantier de travaux publics

- Direction et surveillance du chantier
- Organisation générale du chantier (organisation des intervenants, réunions de chantier, programme d'exécution des travaux, registre de chantier, études d'exécution, hygiène et sécurité)

Gestion de délais dans un marché public de travaux

- Gestion du chantier
- Gestion des délais (durée, planning, prolongation des délais, gestion des retards)

Gestion financière d'un marché public de travaux

- Natures de prix (unitaires, forfaitaires, sous détails de prix, prix nouveaux)
- Clauses financières et de paiement dans les marchés publics (clauses de variation des prix, avances, règlement des comptes, cession de créance, règlement général, pénalités)
- Exécutions complémentaires (avenants, décisions de poursuivre)

Mesures coercitives et résiliation d'un marché public

- Mesures coercitives
- Résiliation dans le cadre des marchés de travaux

Réception des travaux

- Généralités
- Effets de la réception
- Opérations préalables à la réception
- Étapes permettant la réception d'un ouvrage exécuté
- Documents fournis après exécution

Garanties et assurances

- Garanties à prendre en compte
- Garanties de parfait achèvement, biennale et décennale
- Obligations d'assurance des constructeurs

- Obligations d'assurance du maître d'ouvrage
- Assurances facultatives du maître d'ouvrage

Rédaction d'un dossier de consultation des entreprises de travaux

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de illustrations à travers d'exemples concrets.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou directeur de travaux.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com